

Condorcet : la démocratie linguistique malgré tout

Daniel Droixhe
(Université de Liège)

On sait comment Condorcet développa une exigence de « démocratie linguistique » qui s'investit tantôt dans ce que la regrettée Brigitte Schlieben-Lange a appelé « l'uniformité de la langue », tantôt dans le projet d'une « langue universelle de connaissance ». Cette perspective démocratique a été popularisée par un texte qui pose une "véritable énigme littéraire", ainsi que le rappellent les auteurs de l'édition publiée en 2004 sous la direction de Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel par un *Groupe Condorcet* qui compte un dizaine de chercheurs - première édition véritablement scientifique de ce grand texte.

Rédigé entre juillet et octobre 1793, le *Prospectus d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* a paru en l'an III sous le titre, devenu classique, d'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Deux autres éditions virent le jour en 1804 et 1847. "Toutes les éditions publiées entre l'an III et 1988 prennent pour texte de base l'une de ces trois éditions"¹. Pourtant, la Bibliothèque de l'Institut conserve un manuscrit autographe du *Prospectus* qui diffère sensiblement des textes publiés, puisque ceux-ci s'en distinguent notamment "par une quarantaine d'additions (...) ainsi que par quelque mille cinq cents autres variantes". Le manuscrit de l'Institut n'a vraisemblablement pu servir de base à une épreuve d'imprimerie sur laquelle Condorcet aurait porté les additions que comportent ces éditions, lesquelles doivent remonter à une copie aujourd'hui perdue.

Le problème posé par la discordance entre le *Prospectus* et l'*Esquisse* de l'an III pourrait s'étendre à l'édition de 1804, puisque cette dernière "comporte plus de 250 variantes" par rapport à la précédente. Mais celles-ci relèvent surtout de l'amélioration stylistique. Quant à l'édition de 1845, procurée par Eliza O'Connor, fille de Condorcet, elle résulte d'une collation entre le manuscrit de l'Institut et les deux éditions existantes. Comme disent les auteurs de l'édition du *Groupe Condorcet* : "Si Eliza O'Connor avait disposé d'un autre manuscrit, on ne voit pas pourquoi elle aurait perdu son temps à comparer un document antérieur avec les éditions de l'an III et de 1829". Les éditeurs de 2004 ont en quelque sorte imité la fille de Condorcet en intégrant au manuscrit les variantes de l'an III. C'est cette nouvelle édition que l'on a principalement suivie, non sans y mêler à l'occasion des variantes qui synthétisent la pensée de l'auteur ou en suggèrent l'évolution, les hésitations. La dialectique des états du texte peut être très instructive.

Le dossier de l'Institut contient par ailleurs un nombre important de fragments inédits: le volume de 2004 s'élève à plus de 1 300 pages! Quelques mois avant qu'il ne paraisse, ignorant

¹ CONDORCET 2004, 299 sv. Cet ouvrage sera désormais cité par *ibid*.

l'état d'avancement du travail collectif qui l'a produit, j'ai consulté ce dossier en concentrant l'attention sur les passages du *Prospectus* et sur des fragments qui portaient spécialement sur le langage. Ce qu'on présente ici ne peut donc être qu'une ébauche de l'étude à entreprendre sur l'ensemble du matériel désormais disponible. Vu son ampleur, je dois remettre une telle étude à plus tard, me bornant à une mise en perspective des points principaux de la doctrine linguistique de Condorcet.

Se distinguent d'emblée, parmi ceux-ci, un certain nombre de propositions qui ont attiré les feux d'une critique dénonçant leur caractère "utopique". C'est surtout la *Dixième époque* de l'*Esquisse*, où est envisagé l'avenir de la "démocratie linguistique", qui a suscité le scepticisme d'auteurs comme Saint-Simon ou Comte. Ceux-ci, a noté J.-P. Schandeler, ne visaient pas tellement des erreurs « techniques » ou « historiques » qu'une « carence théorique qui est celle d'un mode de pensée, celui des Lumières et de l'école encyclopédique ». On est ainsi invité à considérer particulièrement les écueils que prévoit Condorcet, dans la réalisation de son projet, et comment il songe à en déjouer ce que lui-même appelle les « chimères ».

L'une d'entre elles avait, pour ainsi dire, été écartée d'emblée. Un vieux débat avait agité, dès le milieu du siècle, la proposition sensualiste radicale d'une "égalité naturelle" des hommes, à partir de la "table rase" de l'esprit. Turgot, maître à penser de Condorcet, en avait récusé la perspective, dans une discussion avec Madame de Graffigny - non sans militer, sa vie durant, pour la réduction des écarts et disparates imposés par la nature des choses. Condorcet et Turgot s'accordent dans leur correspondance pour prendre leurs distances avec les « ingénieux sophismes d'Helvétius » sur l'égalité naturelle². « L'égalité des esprits et celle de l'instruction", pose en principe le *Rapport* du Révolutionnaire *sur l'organisation générale de l'instruction publique*, "sont des chimères. Il faut donc chercher à rendre utile cette inégalité nécessaire ». Voyons comment Condorcet envisage, dans l'histoire et dans l'avenir, un fonctionnement du langage qui permette à l'homme "moyen" de profiter au maximum d'un « égalité réelle » et de prendre part à la vie de la cité, en retirant de cette participation les avantages d'une amélioration de sa vie propre et un progrès du bonheur collectif.

1. Adieu à la démocratie antique de la parole

L'idéal de "démocratie linguistique directe" trouvait une certaine illustration, selon Rousseau, dans le forum antique. On se souvient des dernières lignes de l'*Essai sur l'origine des langues*, au chapitre XX. "Chez les anciens on se faisoit entendre aisément au peuple sur la place publique ; on y parloit tout un jour sans s'incomoder". Les langues mêmes y étaient appropriées. Celle "avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé est une langue servile"; "il est impossible qu'un peuple demeure libre et qu'il parle cette langue-là ». Conditions d'expression et d'action politique dont sont bien éloignées celles qui régissent la société moderne:

² HENRY 1970, 140 sv.

"Qu'on suppose un homme harangant en français le peuple de la Paris dans la place de Vendosme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot". Condorcet adopte une très ferme distance critique à l'égard de conceptions qui rappellent celles de Rousseau sur la parole. N'est-ce pas à celui-ci et à son *Essai sur l'origine des langues*, paru en 1781, qu'il répond dans son *Discours de réception à l'Académie française* de 1782, quand il évoque leur perfectionnement? « Elles seront, il est vrai, *moins hardies et moins figurées*. L'Orateur, qui ne demande que des applaudissements, ou qui cherche à séduire, pourra se plaindre de l'austérité ou de la sécheresse des langues... »³.

La cité grecque garde cependant, selon le philosophe politique, un autre avantage sur les sociétés modernes du point de vue de la démocratisation du savoir. "Les Grecs avaient reçu des peuples de l'Orient, leurs arts, une partie de leurs connaissances, l'usage de l'écriture alphabétique", etc., "par l'effet des communications établies entre eux et ces peuples » (*Quatrième époque de l'Esquisse*; on adopte ici le texte fourni par le manuscrit de l'Institut)⁴.

Les sciences n'y pouvaient donc être devenues l'occupation et le patrimoine d'une caste particulière (...). Tous les hommes conservaient un droit égal à la connaissance de la vérité. Tous pouvaient chercher à la découvrir, pour la communiquer à tous, et la leur communiquer toute entière. Cette circonstance heureuse, plus encore que la liberté politique, laissait à l'esprit humain une indépendance, garant assuré de la rapidité et de l'étendue de ses progrès.

Mais ce cadre de partage collectif du savoir comportait des défauts dont certains relevaient étroitement du langage.

*Une des premières base de toute bonne philosophie est de former pour chaque science une langue exacte et précise où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite, et de parvenir à bien déterminer, à bien circonscrire [les idées] par une analyse exacte. Les Grecs au contraire abusèrent des vices de la langue commune, pour jouer sur le sens des mots, pour embarrasser l'esprit dans de puérides équivoques, pour l'égarer en exprimant successivement par un même signe des idées différentes.*⁵

On reconnaît là l'axiome célèbre de Condorcet sur la science considérée comme « langue bien faite », développée en long et en large dans la *Langue des calculs*. S'y joint naturellement l'écho de la non moins célèbre dénonciation des « vices des mots » chez Locke. On se souviendra que Condorcet estimait beaucoup plus le philosophe anglais de la *tabula rasa* que

³ CONDORCET 1782 ; BAKER 1977.

⁴ CONDORCET 2004, 278-79. L'édition de l'an III a: "La Grèce avoit...; mais c'étoit par l'effet des communications établies entre elle et ces peuples".

⁵ *Ibid.*, 281. L'édition de l'an III a: "par une analyse rigoureuse" et "dans de misérables équivoques".

son adaptateur français, Condillac. Cette "subtilité", cette "fausse philosophie" - l'édition de l'an III dira: cette "philosophie de mots" - affina l'esprit mais ne servit pas « immédiatement à ses progrès ».

Un second aspect de la Grèce antique viciait ce que Dorothee Baxmann, dans son ouvrage intitulé *Wissen, Kunst und Gesellschaft in der Theorie Condorcet* (1999), appelle " la démocratisation du savoir ". "Presque toutes les institutions politiques des Grecs", écrit Condorcet, "supposent l'existence de l'esclavage, et la possibilité de réunir dans une place publique l'universalité des Citoyens"⁶. On ne peut méditer sur ces conditions de possibilité du partage du pouvoir "sans en conclure", déplore le manuscrit, "qu'alors les combinaisons les plus parfaites n'avaient pour objet que la liberté ou le bonheur de la moitié tout au plus de l'espèce humaine". Le texte de l'an III ira plus loin en parlant de la "douleur" qu'inspire ce constat, et une variante aggravera encore la limitation démocratique à "la moitié de l'espèce humaine" en ajoutant de façon bien significative "qu'il fallait encore en retrancher la moitié, si on songe que les femmes étaient considérées comme..." (la suite paraît manquer).

La critique qui s'attache ainsi à un modèle liant structurellement participation politique directe et élitisme, par une communication linguistique réduite au forum, n'étend-elle pas son ombre au delà du cas particulier? La contradiction interne qu'il comporte n'est-elle pas au coeur de tout projet démocratique réellement efficace ? Les républiques grecques montrent en effet un autre modèle de fonctionnement politique - disons « progressiste » - où l'expression de la volonté populaire est totalement déléguée à un seul individu. On adopte ici le texte de l'an III⁷.

Ce n'est pas à la philosophie seule que les sciences politiques durent leurs progrès chez les Grecs. Dans ces petites républiques, jalouses de conserver et leur indépendance et leur liberté, on eut presque généralement l'idée de confier à un seul homme, non la puissance de faire les lois, mais la fonction de les rédiger et de les présenter au peuple, qui, après les avoir examinées, leur accordait une sanction immédiate.

Le manuscrit avait d'abord envisagé l'accord de la communauté comme "une soumission volontaire". L'édition de l'an III ajoutera cette précision que le "travail" imposé par la volonté collective au "philosophe, dont les vertus ou la sagesse avaient obtenu sa confiance », « ne lui conférait aucune autorité ». Le peuple « exerçait seul et par lui-même ce que depuis nous avons appelé le pouvoir législatif ». Reste que ce système met totalement entre parenthèses, comme pour en conjurer l'impossibilité pratique, la communication entre le peuple et le « philosophe » inspiré par lui. Le débat, le langage disparaissent de la question de la démocratie.

N'est-ce pas, même, pour escamoter un autre obstacle, que la parole du plus grand

⁶ *Ibid.*, 290.

⁷ *Ibid.*, 287-89.

nombre est ainsi suspendue? À quelques lignes de là, Condorcet oppose de manière dramatique le « crédit des Citoyens puissants », servis par « la négligence ou la corruption des magistrats », et une nature populaire que les différents états du texte qualifient de manière extrêmement suggestive. Le manuscrit original dresse d'abord contre ceux qui "pouvaient en s'emparant de l'autorité opprimer les pauvres" ce qu'il appelle "la résistance de la multitude". Celle-ci est remplacée dans la première édition par "les mouvements inquiets de la multitude". Dès le manuscrit, l'image de celle-ci s'impose sans ménagements - ou au prix d'une sombre clairvoyance : la "tyrannie aristocratique" s'appuie volontiers sur "l'ignorance, la légèreté du peuple, sa haine pour les riches" - la première édition dira: "sa jalousie". Ce qui pouvait légitimement, ou du moins positivement, alimenter une "lutte de classes" (en termes modernes, bien entendu), c'est-à-dire la "résistance" à l'oppression, la "haine" de l'opprimeur, devient facteur marqué d'un signe négatif ou s'inscrit dans une gamme de pulsions obscures, instinctives, incertaines comme l'"inquiétude". Mais pour faire barrage à la tentation élitaire qui menace toujours l'écrivain appartenant à la classe des "Citoyens puissants", il faut que celui-ci martèle l'idéal d'une « organisation de pouvoirs » fondée « sur la raison, sur les droits que tous les hommes ont également reçus de la nature, enfin, sur les maximes de la justice universelle ».

N'est-ce pas malgré tout la solution d'une sorte de despotisme éclairé qui se profile, ou plutôt la figure du « philosophe politique » détenteur de savoir et de pouvoir ? Une dialectique d'équilibre entre théorie et pratique se trouve, en tout cas, fermement recommandée par Condorcet pour assurer le juste exercice du pouvoir. Si les grands esprits de l'antiquité ont fait "de la politique une science étendue", c'est que celle-ci "apparaît plutôt une Science de faits et en quelque sorte purement empirique qu'une véritable science formée sur des principes généraux puisés dans la nature et avouée par la raison". "Tel est", complète l'édition donnée jadis par Monique et François Hincker, "le point de vue sous lequel on doit envisager les idées politiques d'Aristote et de Platon, si l'on veut en pénétrer le sens, et les apprécier avec justice"⁸.

2. De la lutte linguistique des classes

Après une période au cours de laquelle l'éveil de la pensée critique en matière politique et religieuse se limite à une classe sociale capable de saisir le jeu intellectuel de l'ironie (*Septième époque*), l'invention de l'imprimerie rend possible « une répartition plus égale du savoir » (*Huitième époque*). Celle-ci, poursuit D. Baxmann, est liée "à une évolution linguistique qui rend maintenant le savoir plus communicable » : l'émancipation des grandes langues nationales, qui fait considérablement progresser la « collectivisation » des connaissances:

... ce qui n'était lu que de quelques individus put donc l'être d'un peuple entier; et frapper presque en même temps tous les hommes qui entendent la même langue. On connut le moyen de se faire entendre des nations dispersées. (...) L'usage exclusif d'écrire en latin

⁸ *Ibid.*, 291; Hincker 1971, 127.

sur les sciences, sur la philosophie, sur la jurisprudence, et presque sur l'histoire, céda peu à peu la place à celui d'employer la langue usuelle de chaque pays: et c'est ici le moment d'examiner quelle fut sur les progrès de l'esprit humain l'influence de ce changement, qui rendit les sciences plus populaires, mais en diminuant pour les savants la facilité d'en suivre la marche générale...

On rapproche ici deux passages séparés par une assez longue évocation des "attentats du Sacerdoce" et de la lutte contre le fanatisme⁹. Condorcet en vient ainsi à la question annoncée au début de la *Huitième époque* - question centrale de sa linguistique. Le tableau des "bienfaits de l'imprimerie" en appelle un autre. "Nous en montrerons de nouveaux lors que nous analyserons les effets de la substitution des langues nationales, à l'usage presque exclusif pour les sciences d'une langue commune aux savants de tous les pays"¹⁰. On l'aura compris : le philosophe choisit le camp de "ceux qui ont intérêt de s'instruire" - qui en sont "avides", précise la première édition - "et n'ont ni le temps ni les moyens d'atteindre une instruction étendue et approfondie". Ainsi se manifeste une des hantises de Condorcet.

Nous montrerons que s'il était impossible de faire du latin une langue vulgaire commune à l'Europe entière, la conservation de l'usage d'écrire en latin sur les sciences n'eût eu pour ceux qui les cultivent qu'une utilité passagère, que l'existence d'une sorte de langue scientifique, la même chez toutes les nations tandis que le peuple de chacune d'elles en parlerait une différente, y eût séparé les hommes en deux classes, eût perpétué dans le peuple les préjugés et les erreurs, eût mis un éternel obstacle à la véritable égalité, celle de l'usage égal de la même raison, des mêmes vérités nécessaires, et en arrêtant ainsi les progrès de la masse de l'espèce humaine, eût fini comme dans l'Orient par mettre un terme à ceux des sciences elles-mêmes.

Longue phrase, que la première édition ou les variantes n'éprouveront le besoin de modifier que sur des formulations mineures. Le caractère fondamental du principe ainsi posé se manifeste jusque dans l'amorce de la proposition, au futur, qui exprime la préoccupation d'une démonstration inattaquable. "Eternel obstacle" de la division en "classes"! Contre celui-ci, la « collectivisation » des Lumières, écrit D. Baxmann, doit stimuler « l'utilité pratique des sciences et l'emploi immédiat du savoir ». Le même critique est particulièrement sensible, non sans raison, à la fructueuse "dynamique" qu'instaure Condorcet entre la "sphère de l'expérience pratique" et le "travail scientifique", lequel est censé "changer et s'étendre dans la circulation sociale". C'est que les "progrès de l'esprit humain" sont indissociables du plan matériel de la production des moyens de subsistance et de bonheur:

⁹ *Ibid.*, 342 et 363 sv.

¹⁰ *Ibid.*, 344. Les éditeurs de 2004 renvoient à la "question de la langue universelle", dont traitent "la *Dixième époque*, et surtout le Fragment 4, p. 957". L'annonce concerne plus directement la question de la démocratisation linguistique entraînée par l'humanisme et sa revendication de confrontation individuelle aux sources et instruments du savoir.

car nous sommes arrivés au point de civilisation, où le peuple profite des lumières, non seulement par les services qu'il reçoit des hommes éclairés, mais parce qu'il en a su faire une sorte de patrimoine et les employer immédiatement à se défendre contre l'erreur, à prévenir ou satisfaire ses besoins, à se préserver des maux de la vie ou à les adoucir par des jouissances nouvelles.¹¹

On perçoit dans cette constante apologie de "l'érudition vraiment utile", des "lumières nécessaires à toutes les professions communes", un écho très net des idées de Turgot. Celles-ci s'étaient développées à partir d'une question posée par Condillac dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* : est-il concevable, ainsi que l'affirment certains, "qu'un homme organisé comme Corneille, dans quelque siècle qu'il eût vécu, et dans quelque idiome qu'il eût écrit, eût donné les mêmes preuves de talent". En d'autres termes, l'éducation, le milieu ne jouent-ils qu'un rôle secondaire dans l'affirmation de ces hommes que Condorcet qualifie d'"extraordinaires"? Turgot avait répondu, dans un essai de jeunesse composé en réponse à une question posée par l'Académie de Soissons sur *les causes des progrès et de la décadence du goût dans les arts et dans les sciences* (1748):

Les habitants des pays barbares n'ont pas moins d'esprit que les autres pour les affaires communes. Il y a plus ; dans le même temps et chez le même peuple, une infinité de personnes bornées par le hasard des circonstances à des travaux grossiers, ne participent point à la lumière qui éclaire leur siècle (...); on est forcé d'avouer que Corneille, né et élevé dans un village, eût mené toute la vie sa charrue.¹²

Le progrès collectif ne se fondait pas moins sur l'"utilité pratique" chez Turgot que chez son disciple. Langage et production des biens matériels y formaient un couple solidaire dans le double processus de capitalisation continue du savoir et du savoir-faire. "Un art, une fois inventé et établi", considérait Turgot, fils du prévôt des marchands de Paris, "devient un objet de commerce, qui se soutient par lui-même"¹³. "Il n'est point à craindre que l'art de faire du velours se perde tant qu'on trouvera des gens pour en acheter. Les arts mécaniques subsisteront donc dans la chute des lettres et du goût, et s'ils subsistent, ils se perfectionneront ». D'autre part, « tant que la langue, dans laquelle les livres sont écrits, subsiste et qu'il s'y conserve un certain nombre de gens de lettres, on n'oublie point ce que l'on a su ».

Dans la mesure où la modernité se caractérise chez Condorcet par « cet esprit de critique qui seul peut rendre l'érudition vraiment utile » - extraordinaire formulation - c'est à cette aune qu'il faut juger ceux qui passent pour les fondateurs du renouvellement de la pensée à l'âge

¹¹ *Ibid.*, 367.

¹² TURGOT 1913, 139.

¹³ TURGOT 1913, 118-19.

classique. Turgot les avait nommés dans son essai pour l'Académie de Soissons. « Bacon semble un homme qui marche en tremblant dans un chemin rempli de ruines ; il doute, il tâtonne ; Descartes, plus hardi, médite une révolution totale ; Galilée, dans le même temps, interrogeait la nature »¹⁴. Condorcet passe en revue ces « trois grands hommes » à la fin de la huitième époque de *l'Esquisse*. Tout en célébrant chez Descartes « un grand génie pour les sciences », il concède qu'on "peut lui reprocher de n'avoir pas assez appris (...) à observer l'univers au lieu de le construire". De même, Turgot regrettait que le philosophe ait regardé "ses idées comme des réalités" et qu'il "leur cherche des causes proportionnées à leur étendue, au lieu d'en chercher l'origine ». Descartes, en somme, a négligé la construction de l'homme, selon Turgot, et celle de l'univers qui l'environne, selon Condorcet. La méthode se renferme sur le sujet au détriment d'une action constructive sur le monde.

3. La "voix de la vérité" entre France et Amérique

La *Neuvième époque*, qui va de "Descartes jusqu'à la formation de la république française", place la perspective d'une abolition de la barrière intellectuelle des classes sous la bannière de "la doctrine de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, doctrine dont Turgot, Price et Prieslei ont été les premiers et les plus illustres apôtres"¹⁵. Turgot avait prononcé pour la clôture des Sorboniques, dès le 11 décembre 1750, le fameux *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain*, qui abordait, comme l'écrit l'édition Schelle de ses oeuvres, le thème de la "diversité des langues et des degrés de civilisation" en meme temps que celui des "langues modernes". Ainsi que le rappellent les éditeurs de la nouvelle édition du *Tableau* de Condorcet, Richard Price traitera de la perfectibilité sans limite dans sa *Review of the principal questions and difficulties in morals* de 1758, tandis que Joseph Priestley abordera la question dans son *Essay on the first principles of government* de 1768.

Pour Condorcet, l'âge de vulgarisation ouvert à la Renaissance ne représente qu'une étape. "Alors, quoiqu'il restât toujours un très grand nombre d'hommes condamnés à une ignorance volontaire ou forcée, la limite tracée entre la portion grossière et la portion éclairée du genre humain s'était presque entièrement effacée, et une dégradation insensible remplissait l'espace qui en sépare les deux extrêmes: le génie et la stupidité"¹⁶. Ici apparaît l'idée, notoire, d'un instrument prometteur d'une réduction "indéfinie" de l'écart séparant "portion grossière" et "portion éclairée". L'outil que ses possibilités de développement exponentiel mettent à la mesure de cet écart a pour modèle les nomenclatures de la chimie, des sciences naturelles, etc. On sait comment Condorcet définit ces "méthodes" comme "une espèce de langue réelle", et comment la *La langue des calculs* a posé le principe d'une combinatoire linguistique permettant une construction rigoureuse de l'esprit, à partir de la "table rase" de Locke. Celui-ci a fondé une

¹⁴ TURGOT 1913, 134.

¹⁵ CONDORCET 2004, 393.

¹⁶ On suit ici l'édition de l'an III. CONDORCET 2004, 390.

conception égalitaire de l'esprit humain, vouée à ruiner une conception de la société partageant "les hommes en deux races différentes dont l'une est destinée à gouverner l'autre à obéir, l'une à mentir, l'autre à être trompée"¹⁷. Est inexorablement vouée à dépérir cette conception qui partage le corps social en "diverses classes d'hommes" selon les droits différents qu'il accorde "à la naissance, à la richesse, à la profession". C'est toute l'humanité qui sort révolutionnée de la "méthode" lockienne d'analyse, appliquée "à la morale, à la politique, à l'économie publique" : "c'est ce dernier pas de la philosophie qui a mis en quelque sorte une barrière éternelle entre le genre humain et les vieilles erreurs de son enfance, qui l'empêchera d'être jamais ramené à son ancienne ignorance par des préjugés nouveaux..."¹⁸.

Lumineux tableau de l'avenir du genre humain ! On n'y cherchera pas des ombres en discernant à nouveau, derrière le rêve égalitaire, un souci d'unification, d'uniformisation redoublant au plan symbolique le projet jacobin d'abolition de toutes les "barrières" qui entravent le développement, notamment économique, de la France "moderne". On sait que pour Renée Balibar, la politique de la langue de la Révolution française se calque d'une certaine manière sur l'abaissement des frontières régionales, dans la perspective du grand "marché national". Par contre, on épinglera - sans surprise - le nationalisme qui caractérise fortement la "voix de la France", comme instrument linguistique et comme message politique. L'expansion des Lumières doit évidemment beaucoup à celle du français¹⁹. "Nous suivrons les progrès de cette philosophie dans les diverses parties de l'Europe, où l'inquisition des gouvernements et des prêtres ne put empêcher la langue française devenue presque universelle de la porter avec rapidité". L'italien n'a joué ici qu'un rôle mineur : les lettres y ont été cultivées "avec moins de succès". C'est la "voix de l'Amérique" qui concurrence désormais le plus vigoureusement celle de la patrie des Lumières, en une nouvelle Renaissance, car "les peuples les plus éclairés, les plus libres, les plus affranchis de préjugés" sont aujourd'hui "les Français et les Anglo-Américains"²⁰.

Nous montrerons pourquoi les principes sur lesquels la constitution et les lois de la France ont été combinées sont plus purs, plus précis, plus profonds que ceux qui ont dirigé les Américains, pourquoi ils ont échappé bien plus complètement à l'influence de toutes les espèces de préjugés, comment l'égalité des droits n'y a nulle part été remplacée par cette identité d'intérêt qui n'en est que le faible et hypocrite supplément, comment on y a substitué les limites des pouvoirs à ce vain équilibre si longtemps admiré....

Tout ceci a mérité à la langue française - et justifie dans l'avenir - "l'honneur de devenir, en quelque sorte, la langue universelle de l'Europe", la véritable "voix de la vérité", au delà des

¹⁷ *Ibid.*, 377.

¹⁸ *Ibid.*, 383.

¹⁹ *Ibid.*, 388, 421.

²⁰ *Ibid.*, 396-99.

"préjugés nationaux"²¹.

4. Chemins de la démocratie linguistique

La *Dixième époque* dessine un avenir de l'humanité où le langage tient un double rôle, se présente dans une double perspective. La première est celle de l'abbé Grégoire et de Barère. Elle vise à atteindre par "l'égalité d'instruction" le plus égalitaire des mondes possibles, en matière de communication.

*Dès lors les habitants d'un même pays, n'étant plus distingués entre eux par l'usage d'une langue plus grossière, ou plus raffinée, pouvant également se gouverner par leurs propres lumières, n'étant plus bornés à la connaissance machinale des procédés d'un art et de la routine d'une profession, ne dépendant plus ni pour les moindres affaires, ni pour se procurer la moindre instruction, d'hommes habiles qui les gouvernent par un ascendant nécessaire, il doit en résulter une égalité réelle puis que la différence des lumières, ou des talents, ne peut plus élever une barrière entre des hommes à qui leurs sentiments, leurs idées, leur langage, permettent de s'entendre...*²²

A propos de l'affranchissement de la routine, les éditeurs de 2004 notent: que "ce point est développé dans l'*Essai sur les assemblées provinciales* (1788)".

A côté du rôle "citoyen" que doit spécifiquement remplir la langue, celle-ci est appelée à progresser encore en tant qu'instrument de savoirs qui peuvent être spécialisés ou relativement généraux. Ici s'ouvre une seconde voie de démocratisation linguistique, où l'avancement des connaissances s'effectue au bénéfice de la collectivité. Le "perfectionnement" de la "langue des sciences", "si vague encore, et si obscure", ouvre pour celles-ci la possibilité "de devenir vraiment populaires même dans leurs premiers éléments"²³. La préoccupation est coutumière, chez Condorcet. Un écrit relatif à l'histoire de l'Académie, conservé dans les papiers Condorcet de l'Institut, commence par constater qu'à l'époque de la création de celle-ci, les sciences physiques n'avaient "qu'une langue vague, obscure, étrangère à tous ceux qui n'avaient eu qu'une éducation commune"²⁴. "On sortait à peine du temps où l'on n'écrivait sur les sciences qu'en latin et dans le langage des écoles". Il s'agissait alors de "rapprocher cette langue de la langue ordinaire" en lui conservant "la précision que doit avoir celle des sciences", en bannissant les "mots scientifiques qui n'étaient qu'une pédanterie inutile", mais "en gardant ceux qui étaient nécessaires pour l'exactitude du langage". "Aujourd'hui", reprend Condorcet, "la langue des sciences est formée", de sorte que "les premières leçons que reçoit la jeunesse renferme ces mêmes principes alors

²¹ *Ibid.*, 392, 421.

²² *Ibid.*, 440.

²³ *Ibid.*, 448.

²⁴ Ms. 885 (III), 63 r°.

connus seulement d'un petit nombre de savants philosophes".

À partir de ces considérations s'offre une perspective plus large d'égalisation par les signes. Il s'agit bien sûr du projet de langue universelle dont Condorcet annonce la présentation à la fin du *Tableau historique*²⁵.

Il nous reste maintenant à parler de deux moyens généraux qui doivent influer à la fois et sur le perfectionnement de l'art d'instruire et sur celui des sciences; l'un [est] l'emploi plus étendu et moins imparfait de ce qu'on peut appeler les méthodes techniques, l'autre l'institution d'une langue universelle. (...) Nous montrerons que la formation d'une telle langue, si elle se borne à exprimer des propositions simples, précises comme celles qui forment le système d'une science ou de la pratique d'un art, ne serait rien moins qu'une idée chimérique...

On sait que ces développements ne figurent ni dans le manuscrit de l'*Esquisse*, ni dans la première édition du *Tableau*, mais qu'ils ont fait l'objet d'un *Essai d'une langue universelle*, lui-même inachevé, qui constitue le *Quatrième fragment* relatif à la *Dixième époque* du testament intellectuel du philosophe. Conservé à la Bibliothèque de l'Institut sous la cote 885-III, il avait été partiellement édité par Gilles-Gaston Granger, qui s'était limité à la partie du texte concernant les sciences mathématiques. Reprenant le dossier, Roselyne Rey avait défini l'*Essai d'une langue universelle* "comme révision des thèses de l'*Esquisse*", en ce qu'il offre une sérieuse "prise de conscience des difficultés de l'entreprise". Elle soulignait par ailleurs à quel point le projet « va bien au delà d'un simple système de traduction entre les objets et les signes », étant donné la part prise par une sorte de logique formelle. On conçoit dès lors que l'*Essai*, désormais édité avec un très grand soin dans le volume de 2004 par Eric Brian et Christian Gilain²⁶, exige un examen technique dépassant à la fois nos compétences et le cadre de cet article. Bornons-nous à épinglez le problème central que posent en matière de formalisation les modalités concrètes de la "convention" séparant les objets de leur représentation.

Des signes assez clairs pour être entendus sans aucune convention seraient d'un usage trop pénible, exigeraient trop de place, demanderaient trop de perfection dans le travail, pour être employés à former la langue, mais ils peuvent l'être pour établir, pour expliquer les signes en partie naturels en partie conventionnels qu'on voudrait établir. Cette espèce de convention n'est pas celle de deux hommes qui conviennent de désigner tel objet par tel mot, tel quadrupède par le mot cheval. Elle est de la même nature que celle de l'auteur qui dit je donne tel nom à tel objet, avec le lecteur qui convient alors d'entendre ce mot dans ce même sens. Ici elle peut s'établir malgré la distance des lieux et des temps sans qu'on ait besoin d'avoir antérieurement une langue commune. Pour

²⁵ CONDORCET 2004, 454-56.

²⁶ *Ibid.*, 947-1029.

qu'elle soit possible entre deux êtres, il suffit qu'ils aient des sensations, des facultés analogues, car l'identité d'espèce ne serait pas même rigoureusement nécessaire.

Condorcet entend-il écarter ici l'ancien cercle vicieux dans lequel Frain du Tremblay avait enfermé l'origine du langage ? Le *Traité des langues* de 1703 avait demandé comment on pouvait *convenir* d'une langue sans en avoir préalablement l'usage, de même qu'on "ne sauroit faire de lunettes sans voir". Cette aporie est résolue par Condorcet dans un long texte sur l'origine des langues, où semblent plutôt visés des systèmes analogues à celui de l'écriture chinoise. Diderot avait dénoncé la lourdeur et le manque d'économie de celle-ci. De même, juge le philosophe révolutionnaire, un tel code, bien que formé de signes "clairs", donne lieu à une "langue" prenant "trop de place" et offrant le handicap d'une interprétation "pénible". Un système de signes non-conventionnels servirait ainsi de métalangage, et peut-être aussi d'instrument de médiation puisqu'il introduirait à l'interprétation de "signes en partie naturels, en partie conventionnels". "En fait", concluait R. Rey, "la langue universelle est une langue mixte (et provisoire) au sens où elle emprunte des conventions unanimement acceptées" - principes de signes à moitié "naturels" - "et où elle en crée de nouvelles". "Pas de maniement possible de la langue universelle sans vocabulaire et traduction".

Condorcet tente rituellement de conjurer la distance séparant "langue universelle" et "langue commune", savoir et peuple, notamment par une "écriture hiéroglyphique" susceptible d'être employée "avec avantage pour un autre objet qui mérite de nous arrêter ici"²⁷. Une hantise, référée au mythe de l'Atlantide, lui fait envisager la perspective d'une catastrophe planétaire réduisant en cendres le savoir de l'humanité. L'île engloutie sert de titre au *Fragment 9* que restitue également l'édition de 2004 du *Tableau*²⁸. "N'est-il pas possible", demande l'*Essai d'une langue universelle*, "qu'un bouleversement du globe sans anéantir l'espèce humaine, sans engloutir avec elle dans des abîmes éternels les monuments qu'elle a élevés, fasse disparaître cependant et les sciences et les arts, et leurs dépôts fragiles, et jusqu'aux langues aujourd'hui connues »? L'imprimerie, la diffusion des Lumières, le pur "édifice" intellectuel et politique élaboré en France, et jusqu'à l'établissement de la liberté dans cette partie du monde qui fascine le philosophe, l'Amérique : tout cela semble garantir l'avenir contre un retour de la "barbarie". Mais la crainte d'un "bouleversement total du sol" n'en obsède pas moins celui qui scrute le plus lointain avenir. "N'y aurait-il pas moyen alors de prévenir une partie des pertes auxquelles cette révolution condamnerait l'espèce humaine... » ? Ici se place l'« apologue » de Platon et des Égyptiens.

Je suppose que les anciens Égyptiens aient eu dans les mathématiques, dans l'astronomie, dans la physique, des connaissances sublimes dont l'enthousiasme de l'Antiquité leur a si souvent fait honneur dans le temps où leurs prêtres n'étaient plus que des charlatans ignorants, où ils avaient cessé d'entendre eux-mêmes cet ancien langage²⁹ que leur ambition jalouse avait dérobée [sic] à

²⁷ *Ibid.*, 994-96.

²⁸ *Ibid.*, 871-922.

²⁹ L'éd. de 2004 lit: "autre langage". Il nous semble avoir lu "ancien langage", plus cohérent avec l'idée d'un obscurcissement des hiéroglyphes et de la langue représentée. Condorcet songeait sans doute, en écrivant ces mots, à l'écriture, de là le curieux féminin du participe "dérobée", plus loin.

la connaissance du peuple. Si à cette époque Platon voyage en Egypte pour y recueillir quelques faibles vérités de la sagesse antique perdues dans des traditions incertaines, il retrouve ces vérités oubliées écrites en caractères hiéroglyphiques sur des colonnes que le temps a respectées. Mais cette langue, [in]intelligible pour des hommes qui ne savent plus que rendre des oracles ou nourrir des animaux sacrés ne peut cacher ses mystères aux regards d'un philosophe éclairé animé par la passion de connaître. Alors tous ces trésors depuis longtemps perdus pour l'humanité, reparaissent et quelques années de travail lui rendent ce dont la découverte eût coûté au génie des efforts de plusieurs siècles.

La fiction invoque une langue égyptienne qui "formée au hasard, ne pourrait donner de telles espérances". Voici dès lors une autre vocation, pour la "langue universelle".

Supposons maintenant que cette langue, dont la possibilité vient d'être prouvée, ait été formée, qu'elle soit vraiment intelligible sans aucune communication antérieure, qu'après en avoir établi, le vocabulaire, on ait écrit dans cette langue les vérités importantes fondamentales de toutes les sciences, les principes généraux de leur application aux arts, les procédés les plus nécessaires, les instrumens les plus précieux, les machines les plus ingénieuses, les plus utiles, en un mot, dans les sciences comme dans les arts, tout ce dont la connaissance assurerait la facile restitution du reste.

On graverait tout ce savoir du monde "sur des plaques de platine, ou sur des blocs de porphyre", que l'on déposerait "dans une contrée du globe choisie parmi celles que leur position semble mettre davantage à l'abri des bouleversements". On veillerait à ce que "l'apparence" du monument annonce "une grande intention". On aurait même soin, si possible, de multiplier les "dépôts". "Chaque demi-siècle les peuples éclairés déposeraient de concert dans ces archives du genre humain la tableau des vérités, des perfectionnements, que les générations nouvelles auraient ajouté[s] à la masse des connaissances ou des procédés utiles, tableau qui serait en même temps celui de leur[s] titres à la gloire et à la reconnaissance de l'humanité". C'est la navette Discovery et son message de "quatre mille ans" de civilisation que Condorcet lance vers l'inconnu. "Je montrerai ailleurs que l'étendue d'un tel projet, le concours qu'il suppose, les dépenses que l'exécution exige, ne doivent pas le faire ranger au rang des rêves philanthropiques, et que notre imagination, tant qu'elle ne se place point hors des lois de la nature, peut atteindre, bien loin de l'excéder, ce que l'homme saura un jour concevoir et réaliser".

Ainsi, la "langue universelle" se trouve finalement rendue à sa fonction première, celle d'archive de l'humanité. L'utopie se réfugie dans un futur dont la forme singulièrement archaïque, empruntée aux mystères de l'Égypte, trahit la nostalgie d'un rêve tissé de suppositions et de pétitions de principe. Cet appendice du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* devient fuite en avant dans un contexte d'actualité qui n'offrirait guère d'autre moyen d'esquiver le présent. La conjuration de la Terreur et de l'écroulement violent de l'ancienne société s'opère par le transfert vers la prévention d'une autre

"révolution", cataclysmique. L'imagination escamote le désespoir d'un retour à la "barbarie", comme le suicide annulerait une réalité ambiante que le philosophe du progrès absolu ne peut concevoir, sans se trahir lui-même, que comme passage à un autre monde. Le savoir universel coulé dans le platine autorisera l'illusion que les langues, comme les civilisations, ne peuvent mourir.

On pourrait arrêter là notre brève revue des idées de Condorcet sur la démocratie du langage. Claude de Saint-Simon, comme l'a rappelé J.-P. Schandeler, lui reprochera d'avoir méconnu les difficultés posées par la reconstitution génétique de l'origine de la parole et critiquera l'« innéité implicite des facultés humaines » postulée par le philosophe des Lumières. "Condorcet, par ce début, donne une idée très-fausse du point de départ de l'intelligence humaine », écrit Saint-Simon³⁰. « Celui qui apprendra la philosophie dans son ouvrage croira que la première génération de l'espèce humaine a possédé, comme nous, un système de signes de convention, qu'elle a parlé une langue...".

Pour réfuter l'allégation du positiviste, il suffira de donner en annexe, en guise d'échantillon, le début d'une sorte d'essai sur l'origine des langues que conservent également les papiers Condorcet. Le morceau fait partie du *Fragment I* reproduit à la suite du *Tableau* dans l'édition de 2004 (*Esquisse de la première époque*). On en compare le texte avec celui que j'avais moi-même copié lors de la préparation du présent article, sous réserve d'un retour à l'original pour vérification. On indique entre crochets les mots restitués et entre barres obliques les différences que comporte l'édition Schandeler-Crépel, dont on adopte la ponctuation. On modernise dans une certaine mesure l'orthographe.

ANNEXE

[Essai sur l'origine des langues - Fragment]

Bibliothèque de l'Institut, Ms 885 (III), autographe.

Collationné avec l'édition accompagnant le *Tableau historique*, 2004, 493-497.

[529 bis r] (...) La première formation des langues paraît avoir coexisté avec ces grossiers rudimens des arts, avec les premières inventions qui, en donnant aux organes naturels le secours des instrumens nouveaux, en aura [ont] étendu ou perfectionné l'emploi, aura ajouté /et ajouté/ aux bienfaits spontanément offerts par la nature, des biens qui viennent également d'elle mais que l'industrie humaine devait modifier /apprendre à modifier/ pour apprendre à les plier /pour les plier/ en suite à ses besoins ou à ses désirs.

[529 bis v] Toutes les espèces qui peuvent former des sons paraissent avoir un langage d'autant plus parfait en supposant l'égalité des autres organes qu'ils forment plus facilement des sons articulés et distincts, qu'ils parviennent à en répéter avec plus de précision des nuances plus

³⁰ SCHANDELER 1997.

variées.

L'homme, en réunissant à cette faculté l'avantage que lui donnent la durée de son éducation et celle de la vie, la conformation de ses mains, celle des organes de la mémoire, devait porter la perfection de ce langage plus loin qu'aucune espèce. L'habitude de se tenir debout lui rend la langue des signes plus facile, lui permet d'y donner plus d'étendue et de clarté. C'est une raison sans doute, pour que dans les premiers tems il ait moins éprouvé le besoin d'une langue parlée. Mais l'utilité de pouvoir s'entendre la nuit, ou dans les endroits couverts, de s'avertir ou /et/ d'être averti dans les circonstances imprévues, /et /d'être dispensé d'une attention soutenue pour en attendre ou en saisir le moment, suffisait pour que ce nouveau langage ne fût pas négligé, et alors celui des signes a servi au nouveau /au contraire/ pour en perfectionner la formation, pour en accélérer les progrès.

[530 r] Il nous suffira d'exposer ici comment dans une peuplade naissante on a pu parvenir d'abord à désigner par des mots les idées plus ou moins générales des objets réels, puis leurs propriétés sensibles, / à exprimer/ celles des choses non sensibles ; à distinguer ensuite par des modifications du même mot les modifications correspondantes des idées ; enfin à établir une expression générale qui annonce que celui qui l'emploie reconnaît dans un tel objet la présence d'une telle qualité, expression [dont] il se servira dans la suite pour indiquer qu'il aperçoit dans une telle idée une idée plus simple ou plus générale qui en fait partie.

Les êtres vivans qui peuvent [être] reconnus par le son qu'ils produisent, les objets inanimés, les météores, et en général les phénomènes qui se manifestent par un bruit, ont été désignés les premiers par un mot qui n'était d'abord qu'une imitation de ce bruit et qui, se dénaturant en suite peu à peu par le désir d'en accélérer ou d'en faciliter l'émission, est devenu un signe à demi arbitraire sans cesser cependant d'être entendu.

Celles des qualités sensibles des objets qui se manifestent par le son auront /auraient/ aussi reçu des noms les premières. On sait que les animaux manifestent par des sons leurs sentiments intérieurs, [530 v] et il est tout simple que les individus de la même espèce comprennent en les entendant quel sentiment éprouve celui qui les prononce, puisqu'il les a entendus prononcés par lui-même lorsqu'il se trouvait dans une situation semblable.

Mais on dut /a dû/ distinguer dans ces sons deux choses distinctes, le ton /le son/ qui exprime le sentiment même parce qu'il en est en quelque sorte l'effet physique, qui est éclatant dans la joie, étouffé, /dans la joie étouffée/ ou prolongé dans la douleur, et l'articulation vocale qui est prononcée avec ce ton, mais qui pouvait /pourrait/ également l'être avec un ton étranger à ce sentiment.

Cette articulation vocale peut alors devenir le signe naturel non du sentiment mais des

objets qui l'excitent et qui n'ont pu être désignés par l'imitation des sons qu'ils produisent.

On sent combien une telle langue est bornée, mais aussi combien déjà elle peut être utile. Cette utilité ne se borne pas aux usages immédiats de ce moyen pour s'entendre, pour se concerter. Les noms qui désignent les objets doivent être communs à plusieurs individus, ou il serait impossible / il serait donc impossible/ de les employer s'ils ne répondent point constamment /et/ pour tous à la même idée. Dès lors les hommes ont été forcés par la nécessité à prendre l'habitude d'avoir des idées déterminées et fixes. Le hasard y aurait sans cesse introduit la confusion, en présentant de nouvelles combinaisons de sensations, dont la mémoire, en les mêlant avec ce qu'elle avait conservé des anciennes, aurait formé de nouvelles idées. Ainsi cette fixité des idées, impossible sans le secours des signes, est le premier degré du perfectionnement réel que l'esprit humain donne à l'usage d'une langue, à la société qui lui en a fait connaître le besoin. Cette première langue parlée était aidée par la langue des signes qui exprimait les objets physiques ou leurs modifications sensibles en imitant généralement /grossièrement/ leurs formes ou leurs mouvements, et les sentiments intérieurs en répétant les gestes ou les changements de physionomie qui les accompagnent.

Jusqu'ici la langue des sons est imitative, les signes qu'elle emploie sont naturels. [531 r] Le hasard a présidé au choix, mais ils ne sont pas entièrement arbitraires, ils sont intelligibles par eux-mêmes plus encore que par une sorte de convention tacite.

Une barrière plus forte s'oppose ici au progrès du langage, et sans doute les hommes l'ont vue longtemps devant eux avant même de chercher à la franchir. Comment l'homme a-t-il donc enfin trouvé le secret d'exprimer par des sons les objets, les modifications, les sentiments qui n'affectent point le sens de l'ouïe ? Il serait absurde de supposer que l'idée d'un langage purement conventionnel ait pu se présenter dans l'état d'imperfection ou de faiblesse où se trouvait alors l'intelligence humaine, et quand un homme aurait eu cette idée, quel moyen aurait-il eu pour la réaliser, comment aurait-il pu se faire entendre ou même se faire écouter ?

C'est à la généralisation de ces premiers signes, à des applications dirigées par l'analogie que nous pouvons avoir recours pour expliquer ces nouveaux progrès. Ainsi le son imitatif qui désignait un coup de tonnerre, employé pour exprimer ses effets, a pu l'être ensuite pour signifier ce qui était imprévu, violent, irrésistible. La circonstance où le mot était prononcé, le ton plus ou moins fort, en fait encore /faisaient/ distinguer les divers sens, et de cette différence de ton ont dû naître des articulations différentes qui en se transmettant ont fini par [531 v] produire des mots différents auxquels l'habitude faisait attacher constamment des sens divers.

L'imitation /Si l'imitation/ du bruit que font les ailes des oiseaux a désigné /désigna/ d'abord l'animal même ou l'action de voler, on l'a étendue à tout mouvement uniforme et continu, et de là aux objets qui sans produire le même bruit offrent un mouvement dans lequel on

aperçoit ces /ses/ apports avec celui du vol.

On voit comment par ce moyen la langue peut s'étendre non seulement aux objets qui ne rendait [sic] aucun son, aux modifications qui ne sont pas perceptibles par le sens de l'ouïe mais même aux idées des choses non sensibles, comme le mot qui exprime le souffle de la vie, le mot qui exprime les effets du feu ou ceux des passions violentes.

La langue des animaux n'est pas dépourvue de signes en apparence conventionnels, on sait qu'ils en ont pour s'avertir, pour appeler en quelque sorte l'attention. Il suffit que dans une espèce ce cri ait été formé, même involontairement, une première fois, et que les circonstances /la circonstance/ où il l'a été ait contribué à la faire entendre /à le faire entendre/, pour qu'il soit devenu habituel dans une famille, dans un groupe de familles même isolées et sans communications journalières mais rapprochées par la résidence, /et/ l'intérêt commun d'éviter les mêmes dangers.

De plus, les hommes employant alternativement pour désigner une suite d'objets et leur langue parlée, et leur langue de signes, il en a dû résulter à la fois l'habitude de s'aider /et d'aider/ par des gestes à l'intelligence des mots, par des /ces/ mots à celle des geste, et de là celle d'accompagner [532 r] les gestes de sons n'ayant encore aucun sens, comme les mots de gestes insignifiants.

Supposons maintenant qu'un individu prenne naturellement l'habitude de prononcer le même mot en faisant le même geste, que ceux qui communiquent journellement avec lui la /le/ contractent à son exemple: dès lors ce son se lie avec le geste, avec la chose que ce geste exprime, et il devient bientôt intelligible pour eux-mêmes, indépendamment du geste, comme par exemple s'il était prononcé dans l'obscurité. Les avantages d'étendre la langue parlée, de la porter au point de rendre toutes les idées, de suffire à tous les besoins /tous besoins/ ont dû faire /ont fait/ adopter avec empressement l'usage de ces signes arbitraires, et l'on a dû profiter de tous ceux que le hasard et les circonstances avaient respectivement /successivement/ rendus intelligibles.

Si la langue renferme un mot qui désigne une modification passagère pouvant appartenir à des objets de différents genres, il est naturel d'exprimer par deux mots réunis l'objet considéré comme ayant cette modification. Si elle se représente fréquemment, si elle s'applique à un grand nombre d'objets, il est naturel encore que de l'habitude d'unir ce mot à plusieurs autres, naisse l'usage d'un mot composé que l'on substitue aux deux mots primitifs dans lequel, surtout dans l'origine, ils sont [532 v] tous deux assez reconnaissables pour être entendus sans peine, qui enfin par quelques suppressions, par quelques légers changements d'articulations devient plus court ou plus facile à prononcer sans cesser d'être intelligibles. [etc.]

BIBLIOGRAPHIE

- BAKER, K. M. 1977. « Condorcet's notes for a revised edition of his reception speech to the Académie française ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 169. 7-68.
- BAKER, K. M. 1988. *Condorcet, raison et politique*. Paris : Hermann.
- BALIBAR, R. 1974. *Le français national : politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*. Paris : Hachette.
- BAXMANN, D. 1999. *Wissen, Kunst und Gesellschaft in der Theorie Condorcet*. Stuttgart : Klett-Cotta.
- BRIAN, Eric. 1997. « Compte rendu de la table ronde : *Editer Condorcet aujourd'hui* ». *Condorcet. Homme des Lumières et de la Révolution*. Éd. A.-M. Chouillet et P. Crépel. Fontenay-Saint-Cloud : ENS Éditions. 138-46.
- CECCARELLI, Alessandro. 2001-2002. « Dispotismo e 'ideologia europea' nelle filosofie della storia di Turgot e Condorcet ». *Dispotismo. Genesi e sviluppi di un concetto filosofico-politico*. Éd. Domenico Felice. Napoli : Liguori. II, 391-417.
- CONDORCET. 1782. *Discours prononcé dans l'Académie française, le 21 février 1782, à la réception de M. le marquis de Condorcet*. Paris : Demonville.
- CONDORCET. 1971. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Éd. M. et Fr. Hincker. Paris : Éditions sociales. - 1988. Éd. A. Pons. Paris : Flammarion.
- CONDORCET. 2004. *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, esquisse, fragments et notes. (1772-1794)*. Éd. Sous la dir. De Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel par le Groupe Condorcet, Paris : Institut national d'Études démographiques.
- CONDORCET. *Histoire de l'Académie telle que Monsieur de Fontenelle en avait conçu le plan*. Bibliothèque de l'Institut, Papiers Condorcet, Ms 885 (III), autographe.
- GRANGER, G.-G. 1954. « Langue universelle et formalisation des sciences. Un fragment inédit ». *Revue d'histoire des sciences* 7. 197-219.
- HENRY, Charles. 1970. Éd. *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot, 1770-79*. Genève : Slatkine.
- REY, Roselyne. 1997. « Sur l'Essai d'une langue universelle de Condorcet ». *Condorcet. Homme des Lumières et de la Révolution*. 138-46.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. 1969. *Essai sur l'origine des langues*. Éd. Charles Porset. Paris : Nizet.
- SAINT-SIMON. [1811]. « Deuxième lettre à M de Redern ». *Oeuvres complètes*. Paris : Dentu. 1865-79, t. XV, 112-18.
- SCHANDELER, Jean-Pierre. 1997. « Critique de *L'Esquisse* et genèse de la réfutation des Lumières ». *Condorcet. Homme des Lumières et de la Révolution*. 161-77.
- SCHANDELER, Jean-Pierre. 2000. *Les interprétations de Condorcet. Symboles et concepts (1794-1894)*. Oxford : SVEC 2000 :03.
- SCHLIEBEN-LANGE, Br. 1996. *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*. Liège :

Mardaga.

TURGOT. 1913. *Recherches sur les causes des progrès et de la décadence des sciences et des arts ou Réflexions sur l'histoire des progrès de l'esprit humain*. Dans *Œuvres*. Éd. G. Schelle. Paris : Alcan. T. I, 116-42.